

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU**

## Séance du 17 janvier 2022

Délibération n°2022-003

### Point 3.2

#### Point 3.2 à l'ordre du jour

##### Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Campagne Trouver Mon Master 2022 : Actualisation des données et des attendus locaux relatifs aux Masters MEEF second degré (UFR ST).

**VU** l'article L612-6 du code de l'Education ;

**VU** la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 ;

**VU** l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des Masters MEEF ;

**VU** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

**VU** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au Master.

**Exposé de la délibération :** La CFVU du 15 novembre 2021 a approuvé les capacités globale d'accueil, la composition des commissions d'études des dossiers, les critères de sélections, les modalités de candidatures, les mots clefs, les attendus locaux et le taux d'accès dans le parcours de M1. Il est proposé aux élus de la CFVU d'actualiser les données et les attendus locaux relatifs aux MASTERS MEEF second degré tels que présentés en annexe de la délibération.

**La CFVU approuve à l'unanimité**, au titre de l'année universitaire 2022/2023, l'actualisation des données et des attendus locaux relatifs aux Masters MEEF du second degré dispensé par l'UFR ST.

<b>Effectif Statutaire :</b>	40
<b>Membres en exercice :</b>	38

<b>Quorum :</b>	19
Membres présents :	14
Membres représentés :	9
<b>Total :</b>	23

**Décompte des votes :**

<b>Absentions :</b>	–
<b>Votants :</b>	23
<b>Blancs ou nuls :</b>	–

<b>Suffrages exprimés :</b>	23
<b>Pour :</b>	23
<b>Contre :</b>	–

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Fait à Orléans, le 17 janvier 2022

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

**Destinataires de la délibération :**

Madame le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,  
Présidente du Conseil Académique,  
Vice-Président formation et vie universitaire,  
La direction des services généraux,  
Service juridique de l'université d'Orléans.

**Annexe :**

Mention	Dates de campagne des candidatures (si 2 campagnes envisagées, préciser leurs dates respectives)	Attendus précis (ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans la formation)
MEEF 2nd degré	Du 2 mai au <del>17</del> 30 juin 2022 puis du <del>15 août au 31 août</del> du 18 juillet au 31 août 2022.	Connaissances disciplinaires de niveau Bac+2 en mathématiques (classe prépa ou licence de mathématiques) aisance dans l'expression orale.
	Du 18 avril au 27 mai ; Du 6 juin au 15 juillet ; Du 16 au 31 août	Connaissances disciplinaires en lien avec les programmes des concours CAPES, CAPLP
	Du 19 Avril au 20 mai 2022 et du 22 au 26 aout 2022	Connaissances pluridisciplinaires en rapport avec l'intervention dans et par les activités physiques / niveaux 4 de pratique dans 5 à 6 APSA / PSC1 / Attestation de sauvetage aquatique validée / communication écrite et orale adaptée à l'enseignement du socle commun dans les EPLE
	Du 2 Mai au 30 Juin 2022 et 1er au 15 Juillet et du 16 au 19 Août 2022	Connaissances disciplinaires de niveau Bac+3 en SVT Licence SdV / SVT ou Licence SVT Métiers de l'enseignement) aisance dans l'expression orale.